

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières évolutions réglementaires liées à la crise sanitaire.

**PUBLIC :** Directeurs d'établissements, Managers de proximité, Cadres opérationnels, Responsables de services/Agences, Chefs de projets

**PRE REQUIS :** Aucun

**DUREE :** 2 jours (14 Heures)

**DATES :** 19 et 28 Octobre 2021

**DELAIS D'ACCES :** A retenir : Le candidat peut s'inscrire au plus tard 8 jours avant le début de la formation sauf pour toute demande à partir de la plateforme « Mon compte Formation » demandant un délai de 11 jours.

**LIEU DE LA FORMATION :** Locaux EPRH Colombelles ou sur autre site si demande en intra

**TYPE DE FORMATION :** Formation inter-entreprises en présentiel région Normandie – Formation intra, sur-mesure : nous consulter - Possibilité de formation à distance (nous consulter)

**EFFECTIF :** 5 Minimum – 10 Maximum

**INTERVENANTE (S) /FORMATEURS POTENTIELS :**

Fabienne LEROUX – Consultante Senior / Coach Professionnelle  
Olivier DUTILLOY – Consultant Senior

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

La législation sociale est toujours en mouvement, en tant que Manager, il devient difficile de connaître les mises à jour et les nouveautés qui régissent la loi en matière de droit du travail.

Cette formation permet donc au participant :

D'actualiser ses connaissances en droit social

De savoir appliquer et faire respecter la réglementation sociale.

D'appréhender les réflexes et comportements à adopter, ceux à proscrire en tant que manager pour respecter le droit social.

**OBJECTIFS : COMPETENCES OPERATIONNELLES**

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Respecter la législation du travail dans leur rôle d'encadrement en prenant en compte l'évolution du droit du travail (actualisation du droit du travail)

V0621



02 31 46 89 11 | [contact@epRH.fr](mailto:contact@epRH.fr) | [epRH.fr](http://epRH.fr)

Avoir conscience de leurs droits et de leurs obligations  
Eviter les litiges et contentieux entre salariés et employeurs  
Pouvoir se poser les bonnes questions en matière juridique

## PROGRAMME et CONTENU :

### ➤ LA GESTION DES CONTRATS DE TRAVAIL

Savoir distinguer les différents types de contrats de travail, leurs spécificités et utilisations  
Mesurer les sanctions civiles et pénales, ainsi que les risques pour l'entreprise  
Faire le point sur les obligations légales liées à l'embauche  
La modification du contrat de travail : quelle marge de manœuvre ?  
La prise en compte des conventions collectives

### ➤ LES REGLES ENCADRANT LA DUREE DU TRAVAIL

Temps de travail, RTT, suivi horaire  
L'interdiction du travail de nuit et le dimanche  
Les heures supplémentaires / complémentaires  
Le chômage partiel dans le cadre de la période liée à la crise sanitaire spécifique aux secteurs d'activité  
Connaître la réglementation applicable aux congés  
La gestion de la maladie, de l'accident du travail, des congés de maternité et de paternité  
Durées légales et conventionnelles du travail : durée journalière et hebdomadaire maximum, amplitude

### ➤ LES SANCTIONS ET LA CESSATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Identifier les différentes sanctions disciplinaires  
Maîtriser la procédure à suivre en fonction des sanctions  
La cessation du contrat de travail  
L'autorité managériale et le harcèlement moral : les pratiques managériales à proscrire

### ➤ LES RELATIONS DU MANAGER AVEC LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

Rappel des modalités de fonctionnement des représentants élus  
Rappel des modalités de fonctionnement des représentants désignés  
Rôles spécifiques et moyens du CSE

## PROCESSUS PEDAGOGIQUE :

Animation sous forme d'échanges interactifs et d'un apport de méthodes (échanges de pratiques, mises en situation, études de cas, commentaires et liens avec des expériences professionnelles).  
Animation par la méthode du métaplan (Postit meeting)  
Partages d'expériences – travaux pratiques avec prises en compte des besoins des participants -  
Débriefing personnalisé avec identification des forces et des axes d'amélioration

V0621



02 31 46 89 11 | [contact@eprh.fr](mailto:contact@eprh.fr) | [eprh.fr](http://eprh.fr)

Quizz en salle

## SUPPORT & MATERIEL PEDAGOGIQUE

Formation animée en salle – présentiel - et/ou plateforme de formation à distance (selon demande)  
Documents remis en fin de formation et/ou envoi des documents supports à la suite de la formation, tableau et paperboard, vidéoprojecteur.

CONTACT ET INSCRIPTIONS : [contact@eprh.fr](mailto:contact@eprh.fr) – 02 31 46 89 11

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATIONS :

Définition des besoins / Evaluation préformation et/ou Fiche de positionnement

Quizz / Questions orales en cours de formation – Mises en situation -

Evaluation fin de formation : QCM et/ou mises en situation -

Formulaires d'évaluation de la formation à chaud et évaluation à froid réalisée 3 à 6 mois après la formation

VALIDATION : Attestation de formation

## ACCESSIBILITE :

Conditions d'accueil : Identification d'un potentiel handicap, détermination de la typologie du handicap, mise en place de compensations possibles personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire.

Conditions d'accès : Les locaux sont conformes aux normes pour l'accueil du public en situation de handicap.

Si EPRH loue des salles, l'organisme veille au respect de la réglementation et des règles de sécurité par le biais de la classification ERP (Etablissement Recevant du Public).

## RESEAUX DE PARTENAIRES EN LIEN AVEC LE HANDICAP :



PRIX : 760 euros HT/stagiaire soit 912 euros TTC/stagiaire – Formations intra (sur-mesure) : nous consulter

FINANCEMENT : Entreprises, CPF, OPCOS, Individuel, Pôle Emploi, Région, AGEFIPH/FIPHP.

TAUX D'ACCOMPLISSEMENT : **100 %**

TAUX DE SATISFACTION \* : **9,1/10**

\*satisfaction à chaud 2021

V0621



02 31 46 89 11 | [contact@eprh.fr](mailto:contact@eprh.fr) | [eprh.fr](http://eprh.fr)